

# Veiller sur une villa reste un marché de niche

Travailler sur une île privée, près de Saint-Malo ou entretenir un manoir, à Dinard ? De telles offres d'emploi existent, voire sont portées par la crise sanitaire. Mais tout le monde ne peut pas y prétendre.



Morgan Richez, conseiller de l'agence parisienne Morgan et Mallet. | PHOTO : DR

« **Famille recherche un ou une gardien(ne) de manoir, afin de s'occuper de l'entretien quotidien d'une résidence secondaire, située à Dinard, ainsi que de la famille en sa présence. Poste logé, à pourvoir en octobre 2021.** » L'annonce figure en

bonne place sur le site internet de l'agence Morgan et Mallet, l'une des quatre à cinq sociétés spécialisées dans le recrutement d'employés de maison haut de gamme, en France.

En effet, cette offre d'emploi alléchante, assortie d'un salaire attractif – 1 800 € net par mois – est loin d'être unique en son genre.

## Plus de cent candidatures

Un peu plus tôt dans l'été, c'est un couple de gardiens qui était ainsi recherché, pour travailler sur « **une île privée proche de Saint-Malo** », moyennant un « **salaire à déterminer** » et un logement de fonction.

En Normandie, une famille vient aussi de recruter un couple – à raison de 4 000 € à 4 500 € par mois – pour s'occuper de sa propriété de Deauville et accompagner l'éducation de deux enfants en bas âge.

## Chasseurs de têtes

Pour chacune de ces offres, l'agence Morgan et Mallet reçoit « **entre 100 et 200 candidatures** », dont seule une poignée (de trois à cinq), sera soumise à leur client. « **Cela reste un marché de niche. Nous nous adressons à des personnes plutôt fortunées, en France et à l'étranger**, décrit Morgan Richez, conseiller de l'agence parisienne de Morgan et Mallet. **Nous plaçons du personnel partout dans le monde et notamment dans des résidences secondaires de la Côte d'Émeraude, à Dinard essentiellement.** »

## Qui sont ces employés de maison ?

« **Il y a plusieurs cas de figure**, répond Morgan Richez. **Il peut s'agir de personnes qui se reconvertissent dans le privé, après avoir travaillé dans l'hôtellerie de luxe ou dans des ministères, par exemple.** »

D'autres professionnels ont commencé à travailler chez des particuliers pour des salaires moins élevés et sont montés en gamme, au fur et à



La Côte d'Émeraude, Dinard en particulier, compte des résidences secondaires, dont les propriétaires recrutent parfois des gardiens ou un personnel de maison haut de gamme. | PHOTO : OUEST-FRANCE

En France, l'agence est, par ailleurs, sollicitée pour des emplois sur la Côte d'Azur, à Paris, en Normandie, « **mais aussi à Lyon ou pour des propriétés viticoles, dans le Bordelais** », illustre cet ancien majordome, bien placé pour jauger les besoins et attentes des clients. Et il ne faut pas se fier au nombre de candidatures reçues. « **Il est assez difficile de trouver du personnel haut de gamme, car c'est un marché où il y a davantage de demandeurs que d'employés très qualifiés.** »

La qualification, c'est là que le bât blesse. Les « **chasseurs de têtes** » de Morgan et Mallet ne sélectionnent que des candidats dûment référencés : « **Ils ont au minimum cinq ans d'expérience et un savoir-faire qui se perd un peu aujourd'hui**, assure Morgan Richez. **Travailler dans une propriété de luxe est un vrai métier, exigeant. On y trouve du mobilier très ancien, des œuvres d'art, il nous faut des connaisseurs.** » De surcroît discrets et au casier judiciaire scrupuleusement vierge de toute mention.

Nécessairement, les salaires sont à l'avenant : « **Le client fixe, in fine, la rémunération de ses employés, mais nous lui donnons une idée du marché et des salaires qui s'y pratiquent.** » À savoir, « **2 000 € à 2 500 € nets pour un ou une employé(e) de maison ; de 3 000 € à 6 000 € pour un**

**poste de majordome ; de 4 000 € à 5 000 € pour un couple de gardiens, avec le logement fourni.** »

## Aussi bien qu'à l'hôtel

Ces niveaux de rémunération pourraient se maintenir durablement : la crise sanitaire est venue tendre un peu plus le marché. « **Nos clients se sont mis à moins voyager et à davantage fréquenter leurs résidences secondaires**, détaille le conseiller. **Ils ont donc demandé plus de services... Sans compter qu'ils étaient habitués à fréquenter des hôtels de luxe et donc à disposer d'un certain niveau de prestations. Ils ont souhaité le retrouver chez eux.** »

La perspective d'une embellie sur le plan sanitaire n'a apparemment pas douché ce bel essor : « **Nous observons une très grosse reprise, en ce moment...** »

Les propriétaires de manoirs dinardais n'ont toutefois pas trop de souci à se faire : « **Dinard, c'est très joli, c'est une région qui attire. Une telle annonce, une fois les candidatures examinées, peut être pourvue dans la semaine.** » Sans compter que « **les clients y sont principalement français** », ce qui évite d'exiger des candidats qu'ils parlent en outre le chinois, l'arabe ou le russe.

Marie LENGLET.

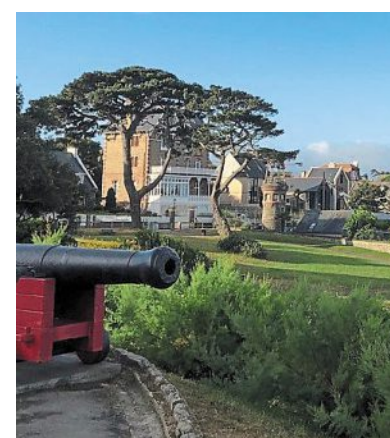
## Du service à la personne mais mieux payé

Si les tâches accomplies par les professionnels du service à la personne, en général, passent plutôt inaperçues dans une société française où elles sont pourtant indubitablement monnaie courante, les missions confiées aux employés de luxe manquent rarement d'amuser ceux qui découvrent que certains ont besoin d'aide pour « **accueillir le pisciniste** » ou « **entretenir l'argenterie** »...

Ce marché de niche est pourtant « **vieux comme le monde** ». « **C'est vrai qu'une mauvaise image reste malheureusement attachée à ces emplois, en France, soupire le conseiller de Morgan et Mallet. Mais les esprits changent, notamment grâce aux fictions qui ont poussé les gens à s'y intéresser : Downton Abbey, Le Majordome...** »

Il conclut : « **Les employés dont nous parlons sont très bien traités et très bien payés.** »

Les salaires évoqués (lire par ailleurs) semblent en effet assez éloignés de ceux pratiqués dans le milieu « classique » du service à la personne (qui employait 1,2 million de profes-



Veiller sur une villa ou un manoir exige des références et de l'expérience. | PHOTO : OUEST-FRANCE

sionnels en France, fin 2018, selon le ministère de l'Économie, des finances et de la relance). Un milieu où un (e) assistant (e) ménager (e) peut prétendre à une rémunération brute mensuelle de quelque 1 550 €, selon la grille tarifaire de la convention collective des entreprises de services à la personne.